

Direction départementale  
de la protection des populations

Service installations classées

**DÉCLARATION  
EXERCICE DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE ET COURTAGE DE DÉCHETS**

**Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :**

.....  
.....

**Coordonnées du siège social :**

.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Email : .....

N° Siret : .....

**Nature de l'activité <sup>(1)</sup> :**

Négoce  Courtage

**Nature des déchets pris en charge <sup>(1)</sup> :**

Déchets dangereux  Déchets non dangereux

**Coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :**

Nom et prénom : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Téléphone portable : .....

**Je m'engage à :**

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre des articles R.541-49 à R.541-61 du livre V du code de l'environnement relatif à l'activité de collecte et de transport de déchets ;
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au chapitre 1<sup>er</sup> du titre IV du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.

**Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :**

.....

Date : ..... Signature : .....

(1) Cocher la ou les cases correspondantes

Le dossier de déclaration prévu comprend, conformément aux **articles R 541-54 à R 541-56 du Livre V du code de l'environnement** relatif à la composition du dossier de déclaration et au récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de négoce et de courtage de déchets:

1° - Une déclaration signée par le responsable légal de l'entreprise ;

2° - Un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés ou, le cas échéant, si l'entreprise n'est pas inscrite à ce registre, un extrait de l'inscription portée au répertoire des métiers datant de moins de trois mois.

**Le dossier de déclaration est adressé au Préfet du département où se trouve le siège social ou, à défaut, le domicile du pétitionnaire.**